



ENSEMBLE , faisons
de votre **PROJET**
d'entreprise un **SUCCÈS**

ucm indépendants
& unis

Plein **D'IDÉES** et
de nombreuses questions,
UCM vous **GUIDE**

Comment fixer mon prix de vente ?

Comment développer
mon entreprise tout en respectant
l'environnement ?

Comment être certain que
mon activité sera rentable ?

Comment tirer profit du web ?

Comment faire face à la concurrence ?

Comment financer mon projet ?

Comment trouver mes premiers clients ?

Engager un collaborateur,
combien ça coûte ?

Le passage en société,
comment m'y prendre ?

Un nom, un logo,
est-ce indispensable ?

Un business plan, c'est quoi ?

Puis-je y arriver seul ?

Personne physique,
personne morale,
quelle est la différence ?



Nous vous **ACCOMPAGNONS**
à chaque étape de
la **CRÉATION** et
du **DÉVELOPPEMENT** de
votre entreprise

Nous vous accompagnons
pour renforcer vos chances de réussite.

Comment ? Grâce à un service
global et multidisciplinaire.

À chaque étape de votre parcours,
et quels que soient vos besoins,
nos conseillers répondent
à vos questions et vous aident
à concrétiser votre projet.

Faisons de votre **PROJET** une **RÉALITÉ**

NICOLAS

25 ans, porteur de projet

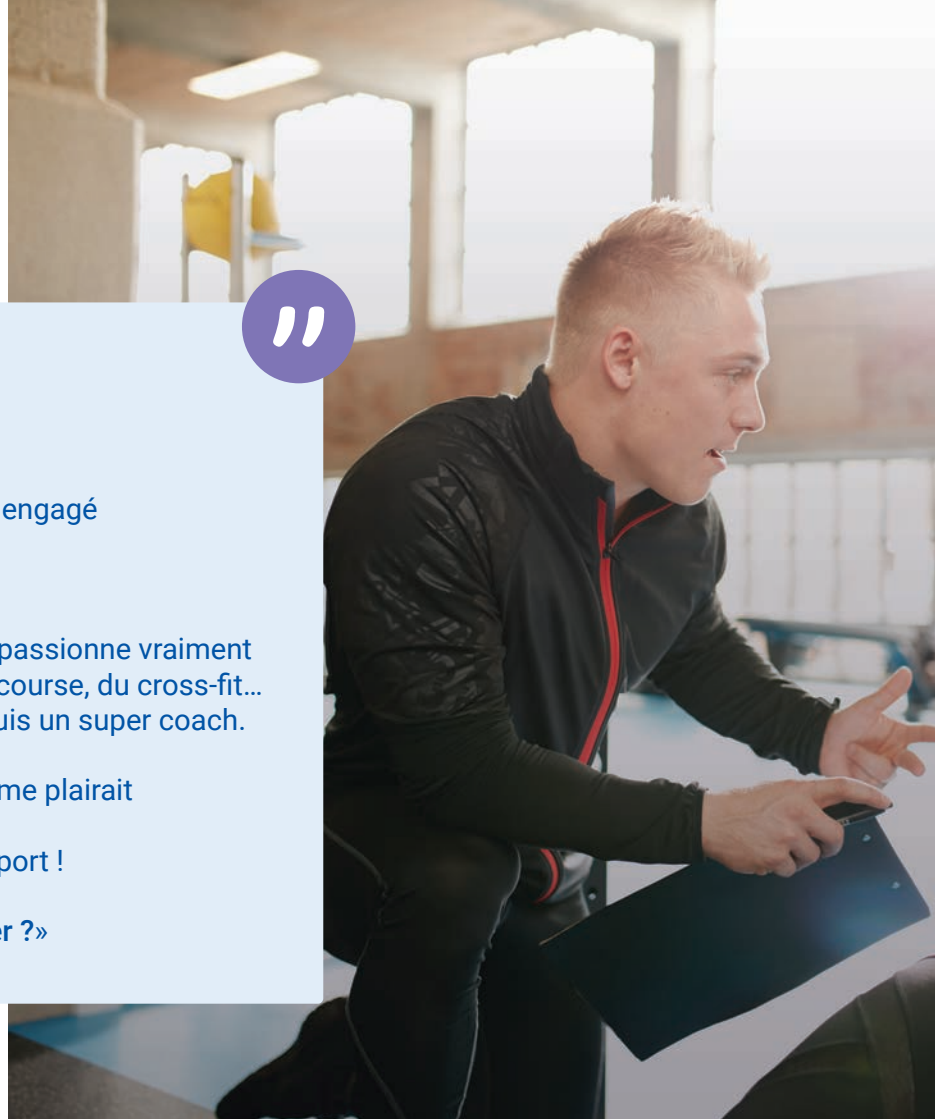
«Après mes études techniques, j'ai été engagé dans une grande entreprise de construction comme électricien.

J'aime mon job actuel mais ce qui me passionne vraiment dans la vie, c'est le sport. Je fais de la course, du cross-fit... J'adore l'adrénaline et il paraît que je suis un super coach.

Plus j'y pense et plus je me dis que ça me plairait de travailler dans ce domaine.
Je me verrais bien ouvrir ma salle de sport !

Mais concrètement, par où commencer ?»

”





Vous envisagez de lancer votre propre activité ? Partagé entre l'enthousiasme et l'appréhension, vous vous posez mille questions.

UCM vous guide pour transformer votre bonne idée en un projet d'entreprise viable.

DÉCOUVREZ le monde de L'ENTREPRENEURIAT

Les motivations pour créer sa propre activité sont nombreuses, mais le chemin pour y arriver n'est pas toujours évident. Vous vous interrogez beaucoup sur la vie d'entrepreneur ? Profitez des séances d'information et des ateliers thématiques pour **enrichir votre réflexion** !

— Séances d'information

Les séances d'information UCM vous donnent un aperçu global des **aspects administratifs, juridiques et financiers** relatifs à la création d'entreprise.

Ces séances vous permettent de nourrir votre réflexion.

— Ateliers thématiques

Animés par des experts, les ateliers UCM vous permettent d'aborder, en petits groupes, **des thématiques plus spécifiques liées à la création d'entreprise.**

Partagez votre expérience et profitez de l'expertise des animateurs pour faire mûrir votre projet.



Découvrez nos séances d'information en présentiel et en ligne sur **UCM.be/agenda**

BÉNÉFICIEZ d'un

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Devenir entrepreneur est plus qu'un rêve ? Donnez-vous les moyens de réussir !
Les conseillers UCM vous aident à **affiner votre projet et établir votre business plan.**

— **Conseils juridiques**

Personne physique ou société, quelle forme choisir ? Comment rédiger une convention d'associés ?
À quels éléments être attentif dans un bail commercial ?
Nos experts vous éclairent.

— **Étude de marché / faisabilité**

Y a-t-il un réel besoin pour votre produit/service ?
Votre projet est-il viable ?
Nous vous posons les **bonnes questions** et vous donnons les **outils pour une réflexion efficace.**

— **Financements**

De quels fonds avez-vous besoin ? Où les trouver ?
En partenariat avec votre comptable, nos conseillers vous indiquent les **sources de financement les plus pertinentes pour votre projet** (aides, subsides, crowdfunding...) et développent avec vous les **stratégies qui maximisent vos chances d'obtenir une réponse positive.**

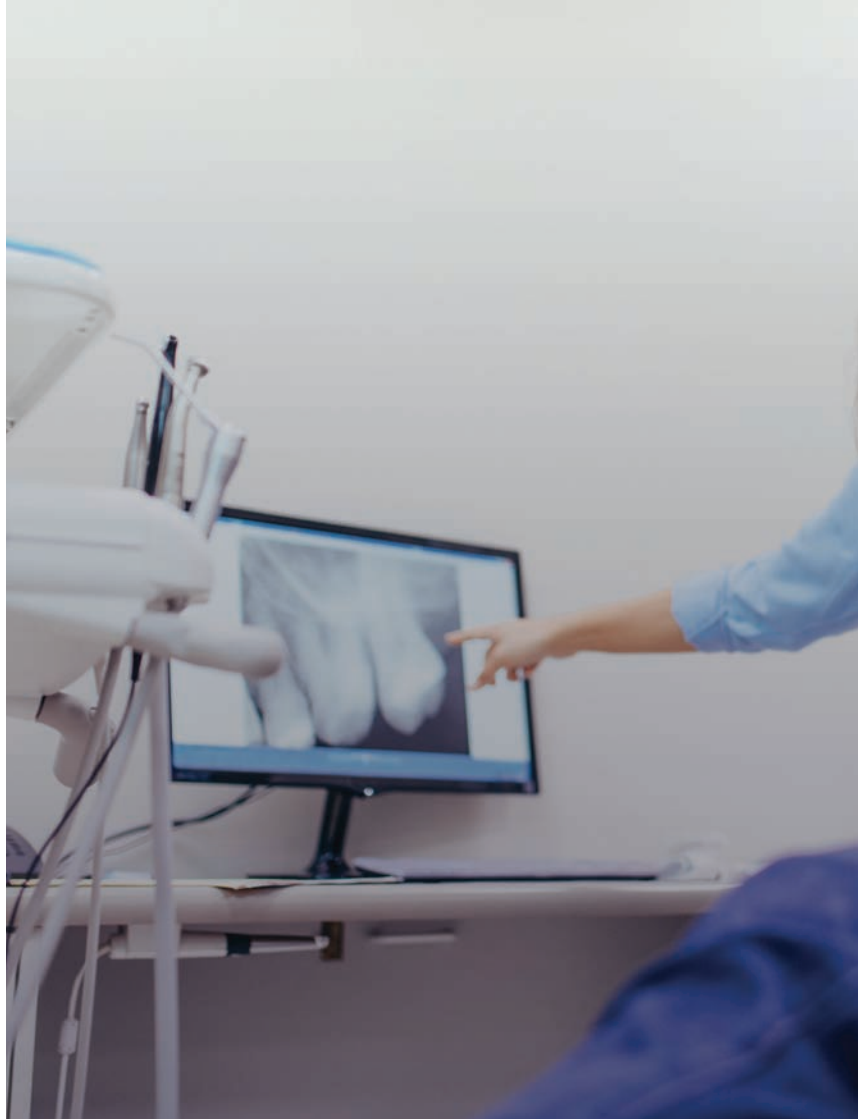
— **Stratégie commerciale**

Comment trouver des clients ? Comment vous faire connaître ? Quelle tarification appliquer ?
Nos conseillers vous accompagnent dans la **définition de votre politique commerciale** et la **construction de votre stratégie de communication.**

SIMPLIFIONS
vos **DÉMARCHES**
à l'installation

Plein d'énergie et d'enthousiasme pour la création de votre entreprise, vous avez hâte de franchir le pas !

UCM vous accompagne de manière personnalisée pour concrétiser votre projet.





”

MANON

24 ans, diplômée en dentisterie

« J'ai 24 ans et je viens d'être diplômée en dentisterie. La vie d'indépendante s'impose donc tout naturellement à moi. J'ai décidé d'ouvrir mon propre cabinet mais si jeune, ça fait un peu peur... C'est un grand engagement !

Heureusement, mes parents me soutiennent. Mais malgré tout, je suis un peu perdue.

Où m'installer ? Comment vais-je trouver mes premiers patients ? Quelles démarches administratives dois-je entamer ? »

Faites-vous **ACCOMPAGNER** dans les **DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**

Lors du lancement de votre activité, vous devez accomplir une série de formalités. UCM vous **guide** et vous **aide à accomplir ces démarches** en toute sérénité.

— Démarches à l'installation

- vérification de vos accès à la profession
- inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises
- activation TVA
- agréation en tant qu'entrepreneur
- autorisations diverses selon votre secteur d'activité (AFSCA, SABAM...)

Le Guichet d'entreprises UCM vous guide.

— Ouverture de votre compte bancaire professionnel

Gestion du compte, nombre de cartes, accès au compte en ligne, terminal de paiement, assurance... Les partenaires UCM vous aident à **faire les bons choix**.

— Affiliation à la Caisse d'assurances sociales UCM

En tant qu'indépendant, vous avez l'obligation de vous affilier à une Caisse d'assurances sociales. Les cotisations que vous versez vous assurent des **droits en matière de sécurité sociale** (pension, remboursements des soins de santé, indemnités en cas d'incapacité de travail...). UCM vous conseille aussi quant au **choix de votre statut social** (indépendant, aidant, conjoint aidant, mandataire ou associé).

Prenez rendez-vous avec un conseiller UCM proche de chez vous. [UCM.be/trouvez-nous](https://www.ucm.be/trouvez-nous)

Vous démarrez une profession libérale médicale ?
Les experts Starttogether vous accompagnent. Visitez [starttogether.be](https://www.starttogether.be)

PRÉPAREZ DÉJÀ VOTRE PENSION

Pour vous assurer une retraite sereine, il est essentiel de penser à compléter votre pension légale d'indépendant, dès le lancement de votre activité.

UCM vous conseille de souscrire une **Pension Libre Complémentaire** personnalisée et/ou un autre type de contrat de prévoyance.

Vous épargnez à votre rythme selon vos revenus et vous bénéficiez d'avantages fiscaux uniques.

ÉLARGISSEZ VOTRE RÉSEAU

Partager votre expérience professionnelle avec d'autres indépendants, étoffer votre carnet d'adresses et augmenter la notoriété de votre activité ? Avec UCM, vous disposez d'un **large réseau professionnel** !

Plus de 100 rencontres sont proposées chaque année aux artisans, commerçants, dirigeants d'entreprise, titulaires de professions libérales ou employeurs.

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX

Depuis plus de 80 ans, UCM porte votre voix auprès des décideurs politiques pour améliorer le statut d'indépendant.

Affiliez-vous à UCM Mouvement pour soutenir nos **actions de défense** des entrepreneurs et profitez de **nombreux avantages** :

- bouclier fiscal
- service juridique
- recouvrement de créances
- réseau d'affaires
- abonnement à UCM Magazine
- ateliers thématiques
- réduction auprès de nos partenaires



Plus d'infos sur
ucmmouvement.be



ISABELLE

35 ans, gérante
d'un magasin de puériculture

ENSEMBLE ,
DÉVELOPPONS
votre entreprise

Vous pensez à la suite ? Vous rêvez de plus grand ?

Développer son activité, agrandir son équipe... c'est aussi faire face à de nouveaux enjeux.
UCM vous aide à voir plus loin et à affronter ces nouveaux défis avec sérénité.



« Après 10 ans dans la finance, j'ai eu envie de découvrir d'autres horizons professionnels. Il y a 4 ans, inspirée par mes deux petits bouts, j'ai osé me lancer : j'ai ouvert un magasin de jouets et d'articles de puériculture. La première année a été compliquée. Mais avec le temps, le bouche-à-oreille a fonctionné. Ça a démarré et depuis, mon chiffre d'affaires ne cesse d'évoluer.

J'ai fait appel à des étudiants à plusieurs reprises et aujourd'hui, j'ai envie d'engager un salarié. Mon comptable me dit que c'est le bon moment. Et si les affaires continuent d'évoluer positivement, j'envisage d'ouvrir un deuxième magasin dans un an ou deux ! **Comment dois-je m'y prendre ? »**

Osez **ENGAGER**

Engager votre premier collaborateur, ça se prépare ! Votre entreprise en a-t-elle les moyens ? Combien ce travailleur va-t-il coûter ? Existe-t-il des aides ? UCM vous informe sur vos **droits et obligations d'employeur** et vous aide à accomplir les **démarches liées à l'engagement de collaborateurs** (simulation de coûts, déclaration à l'ONSS, assurance accident du travail, règlement de travail...).

Plus d'infos sur [UCM.be/jengage](https://www.ucm.be/jengage)

— Penchez-vous sur votre stratégie de développement

Développer son activité nécessite parfois de repenser son business modèle, réfléchir à sa communication et à l'optimisation de ses dépenses.

— Pistes de développement

Développement d'un nouveau produit/service ? Implantation sur un nouveau marché ? Lancement d'un site e-commerce ? UCM vous aide à identifier les **pistes de développement** pour votre entreprise.

— Audit de communication

Comment communiquez-vous avec vos prospects et vos clients ? UCM vous aide à réaliser un **audit de vos outils existants** et vous aide à les rendre plus performants.

— Optimisation fiscale

Comment réduire vos charges ? UCM vous conseille sur les démarches qui vous permettent de **réduire vos coûts** : passage en société, taxshift, etc.

— Améliorez votre gestion énergétique

Comment placer l'environnement au centre de votre stratégie pour développer un avantage concurrentiel ? Comment travailler en circuits courts ? Comment améliorer la gestion des déchets et eaux usées ?

Contactez un conseiller en environnement UCM pour réaliser un audit énergétique et réduire votre facture d'énergie.

[UCM.be/jai-un-projet/integrer-les-jeux-environnementaux-votre-projet](https://www.ucm.be/jai-un-projet/integrer-les-jeux-environnementaux-votre-projet)

Bénéficiez

D'AIDES JURIDIQUES

et D'ASSURANCES

Affiliez-vous à UCM Mouvement pour profiter d'avantages exclusifs.

— Service juridique

Comment rédiger les conditions générales de vente ? Quand et comment faire appel à un sous-traitant ? Comment introduire une réclamation en matière fiscale ? Notre équipe juridique vous accompagne dans toutes les matières relatives à la **vie de votre entreprise : droit civil et commercial, droit des sociétés et droit fiscal.**

— Protection juridique de l'employeur

Nous vous proposons une **assurance optionnelle qui vous couvre en cas de litige** avec un collaborateur ou avec l'administration. Et ceci, dans le cadre d'une médiation et d'une procédure judiciaire.

— Bouclier fiscal

Un contrôle fiscal, c'est une lourde charge en temps, en argent et en stress. Une erreur ou un oubli est vite arrivé et peut avoir de graves conséquences. Avec UCM Mouvement, vous bénéficiez d'une **assurance qui prend en charge les frais liés à un éventuel désaccord lors d'un contrôle fiscal.**



Étoffe votre réseau d'affaires et partagez votre expérience professionnelle avec d'autres indépendants. Profitez de nos rencontres pour réseauter.

Plus d'infos sur ucmmouvement.be

Prêt à vous lancer
dans **L'AVENTURE** ?
Discutons de votre **PROJET**

CONTACTEZ-NOUS

au +32 78 15 01 58 (tarif zonal)

ou via **starter@UCM.be**

UCM.be   

